

# OBJECTION DE CONSCIENCE

CONFÉRENCE  
animée par Joël HAUTBERT

JEUDI 13  
NOVEMBRE  
2014 à 19h30

à l'Espace BERNANOS  
Salle Péguy  
4, rue du Havre  
75009 Paris



Nombre de citoyens s'inquiètent de la progression de lois qui heurtent leur conscience. Une fois votées, est-on condamné à la résignation au nom de l'obéissance à la loi ? À quelles conditions l'objection de conscience constitue-t-elle la réponse appropriée ?

**Joël HAUTBERT**, professeur d'histoire du droit et Secrétaire général de l'association *Objection*, vient de cosigner *Objection de Conscience*, sous la direction de Philippe Cappello, aux éditions François-Xavier de Guibert.

Infos : 01 45 26 65 22 ou [secretariatbernanos@gmail.com](mailto:secretariatbernanos@gmail.com)

FRANÇOIS-XAVIER DE  GUIBERT

ENTRÉE LIBRE

